

quand les anges lui présenteront cette âme infortunée, à la demande du Seigneur : *Cujus est imago et inscriptio hæc*, s'ils répondent : *Cæsaris, Deus dicitur*. " *Reddite ergo Cæsari que sunt Cæsaris*. Cette âme porte l'image de Satan, elle est marquée de son nom maudit, qu'elle soit livrée à Satan à l'égalité de César ce qui appartient à César. Encore une fois espérons, mes frères, que nous n'entendrons de la bouche de Dieu pas d'autres paroles que celles-ci : " *Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu.* " Ainsi soit-il.

LEON XIII

Le nouveau pontife, dont l'élection merveilleusement rempli d'allégresse tout le monde chrétien, est né le 2 mars 1810, à Carpineto, gros bourg du diocèse d'Anagni, dans les États de l'Église ; son père était le comte Louis Pecci, sa mère s'appelait Anna Prospéri. Il reçut au baptême les deux noms de Vincent et de Joachim. Sa mère le désignait toujours par le premier nom et il n'en eut pour ainsi dire pas d'autre jusqu'à la fin de ses études. Mais, depuis, il prit le second et le conserva constamment.

En 1818, alors qu'il avait huit ans, son père le mit en pension, avec son frère aîné Joseph, chez les religieux de la compagnie de Jésus, dans leur collège de Viterbe. C'est là qu'il fit toutes ses études de grammaire et d'humanité jusqu'en 1824, année où, ayant perdu sa mère, il se rendit à Rome. Là, sous la garde d'un oncle, il s'établit au palais des marquis Muti. Au mois de novembre de la même année, il commença à suivre les cours du Collège romain.

Pendant trois ans il y cultivait les sciences philosophiques. Le jeune Pecci donna les preuves d'un remarquable talent, soit dans la partie rationnelle de la philosophie, soit dans les autres parties ; il remporta le premier prix de physique et de chimie.

Se sentant porté à servir Dieu et l'Église dans le ministère sacerdotal, après avoir terminé avec le plus grand succès le cours de philosophie, il commença ses études de théologie ; pendant les quatre ans qu'il y consacra, il eut pour maîtres des hommes d'une grande renommée : parmi eux le père Xavier Patrizzi, qui, encore vivant et plus qu'octogénaire, a la consolation de voir son ancien élève glorieusement élevé sur la chaire de Saint-Pierre.

Or, tandis qu'il étudiait la théologie, il fut prié, bien que très jeune encore, de donner les répétitions de philosophie aux élèves du Collège grégorien, charge qui ne pouvait être confiée qu'à une personne d'une intelligence remarquable et d'un savoir éprouvé. Le jeune professeur Pecci s'en acquitta à la satisfaction générale. La troisième année de ses études théologiques, c'est-à-dire en 1830, il soutint d'une façon très digne d'éloges une thèse publique de théologie et remporta le premier prix.

L'année suivante, il termina également son cours d'études avec les honneurs des palmes doctorales. Il avait alors vingt et un ans.

Un condisciple de l'abbé Pecci, homme très digne de foi, a écrit ce qui suit dans une lettre privée : " Je puis attester que, tant qu'il fut à Viterbe, tout le monde admirait sa vive intelligence et plus encore l'exquise bonté de son caractère. L'ayant fréquenté au cours d'humanité où nous étions condisciples, toutes les fois que je le voyais, je me plaisais à contempler son âme pleine de vie et d'intelligence. Pendant ses études à Rome, il ne connut jamais les fréquentations, les conversations, les divertissements et les jeux. Sa table de travail était tout son monde : approfondir les sciences était son bonheur. Dès l'âge de douze ou treize ans, il écrivait le latin en prose et en vers avec une facilité et une élégance merveilleuses pour son âge. "

Entré à l'Académie des nobles ecclésiastiques, l'abbé Pecci fréquenta les cours de l'université romaine pour y étudier le droit canonique et civil. Une personne très autorisée, qui l'eut pour compagnon dans ces études, assure qu'il se distinguait entre tous par la supériorité de son esprit et la régularité parfaite de sa vie.

A cette époque, l'abbé Pecci fut pris en affection par le cardinal Sala, qui l'encouragea de ses sages conseils. Ayant été, quelques temps après, reçu docteur dans l'un et l'autre droit, Sa Sainteté le pape Grégoire XVI le nomma préfet tomistique et référendaire de la signature, le 16 mars 1837. Le cardinal prince Odescalchi, célèbre par sa humilité avec laquelle il quitta la pourpre pour entrer dans l'Institut de Saint-Ignace, qui lui avait déjà conféré les ordres sacrés, l'ordonna préfet, le 23 décembre de cette année-là. Les antipères envoya alors le jeune préfet gouverner, en qualité de délégué apostolique, successivement les provinces de Bénévent, de Spolète et de Pérouse.

Dans tous ces postes, il acquit la réputation d'une justice inflexible et d'une insigne modestie. Tout le monde sait qu'il réussit à purger le territoire de Bénévent des brigandages qui l'infestaient. On raconte notamment que, pendant qu'il gouvernait la province de Pérouse, il arriva un jour ce fait bien rare que toutes les prisons étaient vides. Le 25 septembre 1841, il eut l'honneur et la joie d'accueillir au milieu des fêtes et de l'enthousiasme populaire, dans la ville de Pérouse, le souverain pontife qui voyageait pour visiter une partie de ses États. Le pape, voulant récompenser les vertus et les services de Mgr Pecci et lui confier des charges plus importantes, le crut archevêque de Danielet dans le consistoire du 27 janvier 1843, pour l'envoyer comme nonce à Bruxelles auprès du roi Léopold I<sup>er</sup>. Le 19 février suivant, il fut consacré à Rome par le cardinal Lambruschini. Il n'avait donc que trente-trois ans quand il fut promu à l'épiscopat.

Il arriva à Bruxelles le 6 avril de la même année. Le roi, dès qu'il le connut, le prit en grande estime. Les journaux catholiques de Belgique ont rapporté de nombreux et précieux souvenirs des trois années de sa nonciature dans ce royaume,

de son zèle, pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, de son amour pour les bonnes études, du dévouement avec lequel il favorisa et honora plusieurs belles institutions de charité qui s'y trouvaient établies et qu'il voulut transplanter plus tard dans son diocèse de Pérouse, de l'aimable et noble courtoisie qui lui gagna tous les cœurs. Il visita toutes les grandes villes du royaume et séjourna dans chacune d'elles.

Le 2 juin 1844 il présida à Bruxelles la célèbre procession du centenaire de Notre-Dame de la Chapelle, aux milieux d'un concours extraordinaire de fidèles. Enfin il prit en une telle affection ce religieux pays que plus tard il fit de son palais épiscopal de Pérouse l'asile de tout citoyen belge qui s'y présentait. Il y accueillait souvent pendant les vacances les élèves du collège belge de Rome, et c'est à ce collège qu'il avait coutume de se loger quand, pour les affaires de son diocèse, il était obligé de se rendre à la métropole du christianisme.

Lorsque le pape Grégoire XVI rappela Mgr Pecci en Italie pour lui confier le diocèse de Pérouse, le roi Léopold, par un décret du 7 mai 1846, voulut le décorer du grand cordon de son ordre et lui témoigner, par ce titre honorifique, " l'estime et la bienveillance particulière " qu'il avait pour l'illustre prélat.

Le siège de Pérouse lui fut assigné dans le consistoire du 19 janvier 1846 ; il fit son entrée solennelle dans la ville épiscopale le 26 juillet suivant, fête de sainte Anne ; il avait choisi ce jour en souvenir de la comtesse Anna Prospéri Pecci, sa mère bien-aimée. Il a constamment occupé ce siège pendant trente-deux ans, c'est-à-dire jusqu'au jour de son élévation au suprême pontificat. Sept ans après, dans le consistoire du 19 décembre 1850, le pape Pie IX le créa et publia cardinal du titre de Saint-Chrysogone.

Nous ne pouvons dans ces quelques pages, énumérer les actes de long évêque du cardinal Pecci, les œuvres de son zèle pour le bien des âmes et pour l'instruction, la piété et la discipline de son clergé. Nous nous contenterons d'indiquer simplement les traits les plus mémorables.

1848. Il reconstitua matériellement le collège du séminaire pour le rouvrir sous une forme et une discipline nouvelles.

1850. Il assista à l'heureuse découverte du corps de sainte Claire, à Assise.

1851. Il institua la congrégation des lieux pieux avec des statuts et des règlements organiques pour leur administration.

1852. Il publia, de concert avec plusieurs de ses collègues, de sages règlements pour la bonne administration du mont-de-piété.

1853. Il publia un édit avec des dispositions particulières contre le blasphème.

Au début de sa seconde visite apostolique, il publia une homélie, prononcée dans sa cathédrale, contenant des avertissements sur les vices principaux qui dominent dans la société actuelle.

1855. Il couronna l'image miraculeuse de Sainte-Marie des Grâces dans la cathédrale de Pérouse.

Il ouvrit pour les jeunes filles en danger un asile de préservation et proposa à sa direction les sœurs belges de la Divine Providence.

1857. Il ouvrit le noble pensionnat de Sainte-Anne dans un édifice construit par ses soins.

Il reçut du pape Pie IX le don d'un calice en or pour sa cathédrale.

Il accueillit le saint-père Pie IX dans son voyage et l'accompagna de retour de l'Etrurie jusqu'à Rome.

1858. Il institua, par une lettre pastorale, ce qu'on appelle les *Jardins de Saint-Philippe de Neri*, pour catéchiser les petits enfants les jours de fête et les éloigner des jeux mauvais et de la dissipation.

1859. Il inaugura l'Académie scientifique de Saint-Thomas d'Aquin pour favoriser l'étude de la scolastique.

1860. Il écrivit une lettre pastorale sur le pouvoir temporel du pape.

Il protesta contre le décret qui supprime les congrégations religieuses.

1861. Il rend un décret indiquant les règles liturgiques à suivre pour les cérémonies extraordinaires du culte.

Il écrivit deux lettres à Victor-Emanuel pour protester contre le mariage civil et contre l'expulsion des moines canalitules de Monte Corona.

1863. Par une lettre pastorale il met en garde le peuple de Pérouse contre les écoles protestantes.

1866. Il prescrivit au clergé des règles de conduite pour les temps de troubles politiques.

Il écrivit une lettre pastorale sur les prérogatives de l'Église catholique.

1869. Il annonça le jubilé et publia une instruction pastorale sur le concile œcuménique du Vatican.

Il célèbre, au milieu des hommages et des fêtes de son clergé et de son peuple, le vingt-cinquième anniversaire de son épiscopat.

1872. Il consacra solennellement la ville de Pérouse au Sacré-Cœur de Jésus, après avoir publié à ce sujet une lettre pastorale.

1873. Il consacra la ville et le diocèse de Pérouse à la Vierge Immaculée.

Il fonda la pieuse association de Saint-Joachim pour les ecclésiastiques en fignents.

1876. Il invita les cures à faire des catéchismes pour les adultes.

Il écrivit une lettre pastorale sur l'Église catholique et le dix-neuvième siècle.

1877. Il écrivit une lettre pastorale sur l'Église et la civilisation.

Il est nommé camerlingue de la sainte Église romaine. Il consacra son évêque auxiliaire dans l'église de Saint-Chrysogone, à Rome.

1878. Il fit restaurer et peindre à ses frais la chapelle de Saint-Onofrio, dans sa cathédrale.

Il écrivit et publia, dix jours avant d'être nommé pape, une seconde lettre pastorale sur l'Église et la civilisation.

Le cardinal Pecci a accompli sept fois la visite pastorale complète de son diocèse, et il en avait commencé une huitième, quand le pape Pie IX le créa camerlingue de la sainte Église romaine.

Durant son épiscopat, trente-six églises de son diocèse ont été totalement reconstruites à nouveau ; six sont en cours de construction ; beaucoup ont été restaurées ou agrandies ; La cathédrale de Pérouse doit à sa munificence des décorations et des ornements précieux ; le séminaire diocésain doit également à sa générosité son entretien presque entier, surtout depuis les lois déplorables qui ont confisqué son patrimoine.

Ce résumé succinct de ses actes nous paraît suffire à donner une idée du zèle, de la magnanimité et de l'intelligence de l'homme que Dieu a choisi pour succéder à Pie IX dans le gouvernement de l'Église universelle.

Nous ajouterons qu'il se trouva au milieu de trois crises politiques fort graves : celle de 1848-49, qui dura presque un an ; celle de 1859, qui fut passagère et qui se termina par la prise de Pérouse par les troupes pontificales, et celle qui eut lieu dans l'automne de 1860, par l'invasion des troupes piémontaises. Dans toutes, il eut beaucoup à souffrir ; mais dans toutes il se montra égal à lui-même, ferme, charitable, attentif, prudent ; et il sut inspirer aux ennemis eux-mêmes du sacerdoce et de la papauté le respect de sa personne et de sa dignité.

Dieu, qui avait destiné le cardinal Pecci au

souverain pontificat, a voulu qu'il n'abandonnât son bien-aimé diocèse que peu de mois avant la mort de Pie IX, qui, par une inspiration divine, l'appela auprès de lui pour exercer à Rome l'office de camerlingue de la sainte Église romaine, dans le consistoire du 21 septembre 1877. Il eut ainsi la charge difficile de préparer en grande partie le conclave de février 1878. C'est en lui que le Sacré-Colège, le Siège apostolique étant devenu vacant, a découvert toutes les qualités nécessaires à un pape qui devait succéder au glorieux et douloureux pontificat de Pie IX ; c'est sur lui, Italien et né dans les États de l'Église, sur lui familiarisé avec les affaires diplomatiques et administratives du Saint-Siège, sur lui qui a résidé comme évêque pendant trente-deux ans dans le même diocèse, sur lui savant en théologie, en droit, en philosophie, en littérature, sur lui riche de tant de vertus et de mérite naturels ou acquis, sur lui si éminent, si pieux, si ardent pour la cause du règne de Jésus-Christ dans le monde, que les suffrages des cardinaux se sont promptement réunis.

La chrétienté, d'un cœur et d'une voix unanime, prie Dieu de le conserver longtemps à son Église, et de rendre heureux et prospère son pontificat.

*Petites Lectures illustrées*, 1878.

INSTRUCTIONS POUR LES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE

ET PARTICULIÈREMENT POUR LES FÊTES DE N.-S., DE LA T. S. VIERGE ET DES SAINTS.

Par M. l'Abbé GAUSSENS.

Ouvrage approuvé par Son Eminence le Cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux.

Un volume in-12 de 440 pages..... Prix franco 75 cts.

Ce quatrième volume s'ajoute naturellement aux trois qui l'ont précédé : *Cours complet d'instructions*, 2 vol., *Cinquante-deux homélie*, 1 vol. Ces quatre volumes réunis comprennent à peu près toutes les séries d'instructions qui se peuvent faire dans une paroisse, et suffiront à remplir cinq années de prédication. Tout au plus restera-t-il en dehors de ce cadre quelques sujets pour lesquels les ouvrages ne manquent pas, la liturgie, par exemple.

Les instructions renfermées dans ce nouveau volume sont plus longues, en général, et plus développées que celles des volumes précédents. Cela s'explique aisément. Il est difficile de parler en quelques mots de fêtes importantes, telles que Pâques, Noël, la Pentecôte, ou de renfermer en quelques lignes les vies des saints, comme saint Vincent de Paul, saint Dominique, sainte Thérèse, dont les jours ont été si pleins et l'existence si féconde.

Telles qu'elles sont, ces nouvelles instructions ne seront pas inutiles aux prédicateurs. Ils y trouveront, tout au moins, des matériaux pour les prédications extraordinaires. Il leur sera facile, en y joignant leurs propres ressources, d'en tirer pour leurs peuples des enseignements non moins solides que profitables.

TRAITÉ DU SAINT-ESPRIT

COMPRENANT L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES DEUX ESPRITS QUI SE DISPUTENT L'EMPIRE DU MONDE, ET DES DEUX CITÉS QU'ILS ONT FORMÉES ; AVEC LES PREUVES DE LA DIVINITÉ DU SAINT-ESPRIT, LA NATURE ET L'ÉTENDUE DE SON ACTION SUR L'HOMME ET SUR LE MONDE.

Par Mgr GAUME, protonotaire apostolique, docteur en théologie, etc.

2 volumes in-8 de 548-686 pages..... Prix franco \$3.00

Cet ouvrage a pour but de faire connaître la troisième personne de la sainte Trinité en elle-même et dans ses œuvres. Quatre motifs ont porté Mgr GAUME à l'entreprendre : la gloire du Saint-Esprit, l'utilité du clergé, l'édification des fidèles, enfin l'intérêt de la société tout entière, qui ne penche vers sa ruine que pour avoir négligé pratiquement les grandes questions qu'il renferme.

Deux esprits opposés, dit l'auteur, se disputent l'empire de la terre. L'un tend vers ce qui est beau et noble, l'autre incline vers tout ce qui est blâmable et flétrissant. L'existence de ces deux esprits suppose un monde supérieur au nôtre, également divisé en deux camps ennemis agissant par deux mouvements contraires sur le monde inférieur ; delà deux cités, celle du bien et celle du mal, dont l'action parallèle explique l'histoire de tous les temps, et les vicissitudes des peuples aussi bien que des individus.

Pour notre compte, nous ne croyons pas que l'existence du mal sur la terre suppose métaphysiquement celle d'un monde mauvais supérieur au nôtre ; mais, comme les monuments écrits, la tradition et l'expérience suffisent ici pour remplacer la conclusion métaphysique, nous souscrivons volontiers à la grande synthèse de Mgr GAUME. C'est d'ailleurs, pour le fond, l'enseignement catholique.

L'existence et l'organisation des deux cités ennemies, l'histoire religieuse, sociale, politique et contemporaine de l'une et de l'autre forment la matière du premier volume. C'est un magnifique tableau, une sorte d'épopée tour à tour consolante et triste, dont la trame a toujours quelque chose de grandiose.

Le second volume nous semble préférable, car, à lui seul peut-être, il justifie pleinement son titre et répond d'une manière nette, précise, inattaquable aux désirs des esprits sévères et positifs. On y trouve d'abord démontrées avec force et clarté la divinité du Saint-Esprit, sa procession, sa mission, son action spéciale sur le monde physique et moral dans l'antiquité. Viennent ensuite les temps évangéliques, ou se révèle dans toute la magnificence de son amour la troisième personne de l'adorable Trinité. Là, quatre grandes créations : la Vierge, le Verbe incarné, l'Église, le chrétien, incomparables chefs-d'œuvre, qui résument tout le mystère de la grâce, c'est-à-dire toute l'action de Dieu sur le monde.

C'était le lieu de parler des vertus, des dons, des béatitudes, des fruits du Saint-Esprit, de l'éternité bienheureuse qui en est la conséquence : chacun de ces points a été expliqué avec science et talent. Il est impossible, quand on a lu ce remarquable travail, de ne pas comprendre, dans une juste mesure, la divine économie de la grâce, cette union intime du Saint-Esprit avec l'âme humaine, qui est à la fois une source de lumière et d'amour, le principe de toute la vie surnaturelle, une sorte de *divinisat'on* de l'homme. (t. II, p. 250).

*(Bibliographie catholique.)*